



Vol à l'étalage pour des kinder

Par **Maxens.2201**, le **26/11/2019 à 23:54**

Bonjour.rnrnAujourd'hui j'ai volé des Kinders Bueno Country et du café, le tout pour 27 €. Je me suis fais chopper par deux vigiles. On m'a envoyé dans une petite pièce, on m'a fait remplir un papier, ils ont appelé la police et la responsable du magasin a porté plainte... Je suis allé au commissariat, ils ont pris mon ADN et mes empreintes. Je suis en attente d'une réponse de convocation.rnrnQu'est ce que je risque comme peine ? J'espère ne pas aller en prison.rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **27/11/2019 à 08:50**

Bonjour,rnrnTout dépend de votre âge et si c'est la première fois que vous allez avoir à faire avec la justice ?rnrnMerci de répondre à ces 2 questions.

Par **Maxens.2201**, le **27/11/2019 à 09:12**

J'ai 27 ans et j'ai déjà eu à faire à la justice quand j'étais plus jeune, une bêtise de lycéen, et le gendarme m'a dit que ça n'a rien à voir avec ce que j'ai fait hier, c'est la première fois que je vole.

Par **Maxens.2201**, le **27/11/2019 à 09:13**

La bêtise de lycée ça fait 7, 8 ans que ça c'est passer.

Par **amajuris**, le **27/11/2019 à 10:59**

bonjour,rnrnvous ferez peut être l'objet d'un rappel à la loi mais surtout, vous serez inscrit dans le fichier TAJ, fichier des antécédents judiciaires.rnrnsalutations

Par **Maxens.2201**, le **27/11/2019 à 11:38**

J'espère ne pas aller en prison...

Par **jodelariege**, le **27/11/2019 à 11:51**

bonjourrnrn rnrnfranchement ,vous pensez qu'on met des gens en prison pour un vol de kinder? les prisons sont pleines

Par **Maxens.2201**, le **27/11/2019 à 13:11**

J'espère vraiment car j'ai une petite fille de 1 an et j'ai jamais commis de vol je flippe depuis hier même ma femme me dit que tu fera pas 3 an de prison pour 27€ de kinder. J'ai vraiment peur....

Par **jodelariege**, le **27/11/2019 à 13:21**

la peur fait partie de la punition et mène à la sagesse....

Par **Maxens.2201**, le **27/11/2019 à 13:24**

Ça veux dire quoi ?. Je risque la prison j'en suis sûr....

Par **jodelariege**, le **27/11/2019 à 13:36**

si vous etes sur d'aller en prison pourquoi venez vous sur un forum demander conseil? à quoi ça sert qu'on vous réponde? vous etes sous tutelle? vous ne risquez aucunement la prison pour 27 euros de vol vous lisez les journaux? vous voyez les gens qui vont en prison?

vous n'en faites pas partie...

Par **Maxens.2201**, le **27/11/2019 à 13:54**

D'accord merci beaucoup ça me rassure ??

Par **jodelariege**, le **27/11/2019 à 13:58**

avec plaisir...

Par **morobar**, le **27/11/2019 à 14:37**

Bonjour,rnrnValjean a fait 30 ans de galère pour un quignon de painrnrnALors là pour des kinders, avec en outre la consommation d'huile de palme...

Par **Maxens.2201**, le **27/11/2019 à 14:56**

J'ai pas compris ?..

Par **Maxens.2201**, le **27/11/2019 à 15:00**

Moi je suis pas récidiviste j'ai jamais rien volé de ma vie..

Par **morobar**, le **27/11/2019 à 15:59**

[quote]rnrnJ'ai pas compris ?..rnrnrn[/quote]rnrnVoir : Victor HUGO.

Par **Maxens.2201**, le **27/11/2019 à 16:33**

Je vois pas le rapport avec moi. Donc ce que vous dites c'est que je risque de la prison quand même ?

Par **jodelariege**, le **27/11/2019 à 16:37**

maxens :ce que dit morobar c'est de l'humour , de la rigolade une blague....du second degré (bon je crois qu'"on" ne va pas comprendre le sens du second degré.....)rnrn**maxens ,vous ne risquez pas du tout la prison.**

Par **morobar**, le **27/11/2019 à 16:43**

On va quand même expliquer un peu.rnrnUn auteur français bien connu sous le nom de VICTOR HUGO a écrit un ouvrage objet de plusieurs films sous le nom de "LES MISERABLES".rnrnLe héros est le dénommé JEAN VALJEAN, enfant orphelin emprisonné pour avoir volé une miche de pain et finalement condamné à des années de galère pour ce petit délit.rnrnCe vol n'est rien auprès de celui de "Kxxx" dont la production s'accompagne en outre de déforestation et d'utilisation d'huile de palme.*rnrnA l'échelle de Jean Valjean ce délit est punissable de 2 ou 3 siècles d'emprisonnement.

Par **jos38**, le **27/11/2019 à 17:55**

bonsoir Maxens. vous n'allez pas me faire croire que vous pensez sincèrement être passible de prison pour un vol de friandise!! vous avez 27 ans pas 7ans!!

Par **Tisuisse**, le **28/11/2019 à 08:15**

Bonjour,rnrnJean Valjean n'a pas été condamné aux galères mais au bagne et c'est au bagne de Toulon qu'il purgeait sa peine.